

In Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele et Andrea Rea, *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998.

Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE et Andrea REA

COMPRENDRE L'EXTRÊME DROITE

L'extrême droite en Europe : état des lieux

La progression du vote d'extrême droite dans certains pays européens constitue autant un sujet d'inquiétude pour les défenseurs de la démocratie qu'un objet d'étude stimulant parce que révélateur des transformations politiques et idéologiques de certains systèmes politiques de cette fin de siècle. Tour à tour héritiers d'une histoire politique ayant marqué durablement et profondément l'histoire européenne du siècle et nouveaux perturbateurs des démocraties libérales affranchies des projets révolutionnaires communistes, les partis d'extrême droite brouillent les cadres d'analyses habituelles. Ils imposent une lecture renouvelée notamment des rapports entre la position sociale, l'affiliation politique, l'idéologie et l'organisation partisane.

Bien sûr les formations d'extrême droite n'ont pas la même force organisationnelle et électorale dans tous les pays européens. Cela interdit de proposer une analyse univoque pour l'ensemble des États en Europe. Toutefois, il serait erroné de considérer que l'extrême droite est une spécificité française¹. L'enracinement du Front national au sein de l'échiquier politique français est le plus ancien et le plus puissant en Europe. Mais d'autres pays, en particulier la Belgique et plus récemment l'Autriche, connaissent aussi l'inclusion durable de partis d'extrême droite au sein de leur système politique.

En France, comme le montre dans sa contribution Pascal Perrineau, l'essor du Front national débute avec les élections européennes

de 1984. Atteignant un score de 11,2%, Jean Marie Le Pen a réussi à sortir son parti de l'état groupusculaire dans lequel il se trouvait depuis sa création en 1972. A partir de cette date, la progression du Front national sera constante. Seul le système électoral lui interdit d'avoir une représentation à l'Assemblée nationale, sauf en 1986 où la gauche établit, à des fins stratégiques, un scrutin proportionnel. Néanmoins, l'absence du FN au sein de l'Assemblée nationale ne l'empêche pas de voir son influence progresser. Par ailleurs, le FN conquiert quatre mairies d'envergure en 1995 et 1996. La prégnance du clivage gauche-droite amène le Front national à jouer, comme cela a été le cas lors des élections régionales de 1998, le rôle d'arbitre. Il impose aux responsables de la droite classique qui désiraient se maintenir au pouvoir à passer sous ses fourches caudines. Ses performances électorales s'accompagnent de succès plus politiques tels que la légitimation des enjeux qu'il définit, particulièrement dans les termes qu'il formule ; notamment la reconnaissance d'une conception idéologique nationale-populiste.

En Belgique, la percée électorale des partis d'extrême droite est légèrement plus tardive. Elle débute en 1988 et est d'emblée plus marquée en Flandre qu'en Wallonie ou à Bruxelles. Les partis d'extrême droite reproduisent le clivage linguistique et épousent les référents nationalistes propres à chacune des communautés linguistiques. Le Vlaams Blok trouve ses racines dans le nationalisme flamand et est indépendantiste tandis que le Front national est royaliste et unioniste. Les élections de 1991 marquent profondément les partis traditionnels suite à l'essor électoral du Vlaams Blok. Il triple son score et obtient 12 élus à la Chambre. Dans le même temps, le Front national belge décroche son premier élu. Cette progression des partis d'extrême droite se vérifie en 1994 lors des élections européennes et en 1995 à l'occasion des élections législatives. Le Vlaams Blok devient même le premier parti de la ville d'Anvers. La constitution d'un « cordon sanitaire », selon les termes de responsables politiques des partis traditionnels, maintient jusqu'à présent le parti dans l'isolement. Il en va de même en Wallonie et à Bruxelles, où le Front national perd un peu de son influence davantage en raison de ses dissensions internes qu'aux réactions des autres partis. Comme en France, les formations d'extrême droite ont réussi à fixer les termes de certains enjeux politiques, comme l'immigration et la sécurité, et au moins en Flandre, à radicaliser les revendications fédéralistes.

L'Autriche constitue le troisième pays européen où un parti d'extrême droite s'est durablement implanté. Lors des élections législatives de décembre 1995, le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) remporte 21,9% des suffrages. L'année suivante aux élections européennes, il obtient 27,6%. Ces succès électoraux se vérifient aussi au niveau local. Lors des élections locales d'octobre 1996, le FPÖ rassemble 28% des voix à Vienne contre 22,6% précédemment. Mais c'est dans son fief, la Carinthie, qu'il réalise sa meilleure performance ; dans une zone relativement pauvre et très largement gagnée au nazisme durant les années trente. En mars 1997, le FPÖ y totalise 33,3% des voix (5% en 1983, 16,6% aux législatives de 1990, et 22,6% aux élections législatives de 1994). L'élection de Jörg Haider à la tête du FPÖ en septembre 1986 a transformé ce parti, membre jusqu'en 1993 de l'Internationale libérale, en une formation nationaliste et populaire. Alors qu'il était au gouvernement dans une coalition avec les socialistes, ces derniers y ont mis fin à la suite des déclarations antisémites de Jörg Haider entraînant les élections anticipées de novembre 1986. En 1989, Haider est élu gouverneur de la province de Carinthie, dans une coalition avec les conservateurs de l'ÖVP. Mais ses déclarations valorisant les résultats de la politique du travail du troisième Reich lui ont fait perdre l'appui de son partenaire politique². Le FPÖ axe ses campagnes électorales sur le rejet des étrangers. En 1992, il lance une pétition en douze points intitulée « L'Autriche d'abord » dans laquelle il demande de réduire l'immigration et d'inclure dans la Constitution un article précisant que l'Autriche n'est pas un pays d'immigration. Les sociaux-démocrates (SPÖ) et les conservateurs tentent de réduire l'influence de ce parti notamment en gouvernement ensemble dans certaines circonstances pour éviter toute collaboration avec le FPÖ.

La France, la Belgique et l'Autriche sont les trois pays européens où les partis d'extrême droite sont les plus enracinés. Ils n'y ont pas connu de revers électoral depuis plus de dix ans. Ce sont également trois États où l'extrême droite a joué un rôle durant l'entre-deux-guerres mais sans que cette particularité ne soit complètement admise dans l'historiographie et la conscience collective³. Enfin, ce sont aussi les trois pays où la population se déclare plus souvent raciste qu'ailleurs en Europe⁴.

Au cours des dernières années d'autres pays en Europe ont vu l'apparition de formations d'extrême droite mais dont l'influence s'est réduite assez rapidement. Il s'agit du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Allemagne. Le Royaume-Uni est un des premiers

pays européens à voir un parti d'extrême droite obtenir des scores électoraux importants. Créé en 1967, le *National Front* n'arrive pas à obtenir plus de 1% au niveau national et 3,6% de moyenne dans les circonscriptions où il se présente lors des élections de 1976, celles qui lui ont été les plus favorables. Cependant, cette faiblesse ne doit pas cacher les percées qu'il réalise localement la même année notamment à Leicester (18,5%), à Bradford (12,3%). Après 1978, l'influence du *National Front* s'érode. Il est vrai que le mode de scrutin électoral britannique rend pratiquement impossible l'émergence de nouveaux partis politiques. En outre, la politique thatchérienne en matière économique et surtout sécuritaire enlève au *National Front* tout monopole du discours sur la délinquance urbaine ainsi que sur l'identité nationale. En Italie, la transformation du MSI (Movimento Sociale Italiano) lors du Congrès de Fiuggi en un nouveau parti, Alleanza Nazionale, a modifié l'identité de l'extrême droite italienne. Héritier de fascisme italien, le MSI a stagné électoralement durant près de cinquante ans. Il obtenait en moyenne 5% lors des élections législatives, avec une percée à 8,7% aux élections de 1972. Le changement du système électoral majoritaire mixte en 1994 a précipité, sous l'impulsion de Gianfranco Fini, le renouvellement du parti. En s'alliant à Forza Italia, Alleanza Nazionale qui n'était pas encore un parti a gagné les élections et a été au gouvernement durant 9 mois. Aux élections d'avril 1996, le parti obtient 15,7% des suffrages. La transformation du MSI en un parti de droite rejetant l'héritage du fascisme a provoqué en 1995, une scission interne. Un petit groupe de militants du MSI a constitué un autre parti, Movimento sociale-Fiamma Tricolore, dirigé par P. Rauti, qui n'a attiré lors des législatives que 1,7% de l'électorat. Ce parti représente actuellement l'extrême droite italienne. Bien qu'il soit difficile d'étiqueter la Lega Nord d'extrême droite, les revendications et les discours qu'il tient sur l'identité ethnique et sur l'immigration l'apparentent idéologiquement aux partis d'extrême droite européens. Par ailleurs, certains de ses cadres ont fait partie du MSI.

Si les victoires électorales des Republikaner en Allemagne sont concomitantes de celles du FN en France, la formation d'extrême droite allemande ne peut capitaliser sa percée électorale et la transformer en enracinement politique. Franz Schönhuber fonde en 1983 les Republikaner avec des anciens de la CSU. Lors des premières élections en Bavière, il recueille 3%. Il défend une idéologie racisante basée sur la *Volksgemeinschaft*, d'inspiration organiste.

Le 29 janvier 1989 aux élections à Berlin-Ouest, les Republikaner recueillent 7,5% des suffrages et occupent 11 sièges au parlement de la ville. Aux élections européennes de 1989, les Republikaner récoltent 7,1% des suffrages (14,1% en Bavière). Cette performance est renouvelée en octobre 1989 lors des élections municipales. Ils décrochent aussi de bons scores dans des villes telles que Cologne (7,7%), Dortmund (6,2%) ou Stuttgart (9,8%). En 1990, on peut observer un retournement de tendance. Les Republikaner se tassent à 5,4% aux élections municipales de Bavière et aux élections régionales, ils n'atteignent pas les 5% minimum pour être représentés au Bundestag (objectif qu'ils n'ont jamais atteint). Après la réunification, ils arrivent encore à remporter 10,9% dans le Bad-Wurtemberg (avril 1992) et 11,2% dans la ville universitaire de Tübingen. La perte d'influence des Republikaner se vérifie toutefois lors des élections européennes de 1994, qui sont pourtant favorables tant aux petits partis qu'aux formations protestataires. Ils n'atteignent que 3,9%. L'extrême-droite semble ainsi pratiquement disparaître de l'échiquier politique allemand, et surtout ne pas avoir pris corps en Allemagne de l'Est.

Pourtant, les élections d'avril 1998 ont fait resurgir le spectre de l'extrême droite, mais en Allemagne de l'Est cette fois. En Saxe-Anhalt, la CDU enregistre une sévère défaite. Le vainqueur du scrutin est la Deutsche Volksunion (DVU) fondée par Gerhard Frey en 1971. Ce parti qui ne se présentait pas aux élections précédentes obtient 12,9%. Ses slogans étaient « L'argent des Allemands pour le travail aux Allemands » et « Les criminels étrangers dehors ». Une des premières réactions de Théo Waigel, haut responsable de la CSU et ministre des Finances, a été de demander une politique qui mette davantage l'accent sur la sécurité intérieure, l'immigration et la politique en matière criminelle. Alors que le parti de la gauche socialiste (PDS) attirait jusqu'à présent le vote protestataire à l'Est, celui-ci s'est pour la première fois déplacé vers l'extrême droite.

Plus largement, ceci pose la question du vote d'extrême droite ou de la force des partis nationaux-populistes en Europe centrale et orientale. Ce poids est resté limité, contrairement à une imagerie trop répandue à l'Ouest. Soulignons néanmoins que les dernières consultations électorales montrent une augmentation sensible du soutien dont bénéficient des formations nationalistes et populistes. Malgré la grande diversité des situations nationales, ces partis s'appuient essentiellement sur un nationalisme exacerbé. Il est mobilisé et entretenu par les nombreuses blessures de

l'histoire qui laissent des traces évidentes dans les imaginaires collectifs⁵. Ces formations se posent dès lors en défenseurs de l'intérêt national contre l'ennemi héréditaire, contre le cosmopolitisme, contre l'Occident ; le tout avec un fort relent antisémite⁶. La Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie connaissent de tels partis. Ils recueillent des scores électoraux généralement inférieurs à 10% mais qui peuvent aider à la constitution de majorités gouvernementales, comme c'est actuellement le cas en Slovaquie ou comme ce fut brièvement le cas en Roumanie.

La République tchèque connaît aussi l'émergence d'un parti « républicain », dont le discours et la pratique s'assimilent à l'extrême droite occidentale. La question de l'immigration et plus particulièrement la question « Roms » lui servent de fonds de commerce électoral.

Enfin, on ne peut terminer ce bref survol sans évoquer la poussée électorale d'organisations d'extrême droite dans des pays qui traditionnellement ne connaissaient pas ce genre de formation, où la présence d'étrangers est fort limitée et où la crise économique et sociale est assez faible, à savoir la Norvège et le Danemark. En Norvège, lors des élections locales de 1995, le parti du progrès de Carl Hagen a obtenu 12% des voix en axant sa campagne sur l'immigration. En septembre 1997, il a amélioré son score qui est passé à 15% en septembre. Bien qu'il n'ait pas connu la même progression, le parti du peuple danois, qui a axé toute sa campagne sur la thématique de l'immigration, a obtenu 7,4% lors des élections législatives du 11 mars 1998. Ces deux pays partagent une caractéristique commune : la crainte des structures politiques supranationales. La population norvégienne a rejeté l'entrée de leur pays dans l'Union européenne et la population danoise est particulièrement eurosceptique.

L'extrême droite en France et en Belgique

Cet ouvrage propose une étude comparée de l'extrême droite en France et en Belgique. Le comparatisme comme méthodologie de l'analyse politique est souvent périlleux. Pour mener à bien cette entreprise, nous nous proposons de confronter les deux contextes nationaux au regard de cinq sujets identiques qui guident les analyses réalisées respectivement sur

le Front national en France, le Vlaams Blok en Flandre et le Front national dans la partie francophone de la Belgique. L'objectif n'est pas d'en extraire une analyse univoque des formations d'extrême droite mais d'identifier les ressemblances et les différences de deux contextes et historiques opposés à plus d'un titre. La première question a trait aux étapes de la formation de ces partis, à leur identité politique, à leur organisation et leur personnel politiques et, enfin, à leur enracinement progressif. Le deuxième sujet, qui est très souvent oublié des commentaires politiques, porte sur leur programme économique et social. Le troisième thème concerne l'électorat des partis d'extrême droite et vise à donner une analyse nuancée, capable de restituer l'hétérogénéité des groupes qui votent pour les partis d'extrême droite. Le quatrième sujet analyse les effets de progression des partis d'extrême droite sur les autres partis politiques. Les élections régionales de 1998 en France ont été l'occasion de montrer que les partis d'extrême droite n'évoluent pas seuls à l'égard de l'échiquier mais induisent une résonance, particulièrement auprès des partis de droite et plus encore des certains élus de droite. Enfin, le cinquième sujet évoque la situation de deux villes sous l'emprise des partis d'extrême droite, Toulon à l'heure du Front national et Anvers à portée de main du Vlaams Blok. Ces deux monographies nous montrent aussi ce que signifie ou peut signifier l'administration de la collectivité par des partis d'extrême droite.

Un fil conducteur : le nationalisme

Bien qu'aucune des contributions ne soit spécifiquement consacrée à l'étude du nationalisme, ce sujet constitue le thème central qui parcourt toutes les analyses parce que le nationalisme est central dans le dispositif idéologique de toutes les formations d'extrême droite. Le Front national en France, le Vlaams Blok en Flandre et le Front national en Wallonie et à Bruxelles proclament leur volonté de défendre le principe de la souveraineté nationale arc-boutée sur une redéfinition de l'identité nationale. Deux processus différents, qui ne sont pas mutuellement exclusifs, alimentent la résurgence du nationalisme, ou plus exactement la formation du national populisme actuel, l'un venant du bas, l'autre venant du haut. Le processus venant du bas relève de la transformation des États européens, anciennement colonisateurs et nouvellement pays d'immigration, en société multiculturelle. Il repose la question essentielle du lien entre pluralismes et

démocratie⁷. Ce processus est d'autant plus fort qu'il touche des immigrés qui ne sont pas ressortissants des pays membres de l'Union européenne. Dans l'espace symbolique de l'appartenance européenne, la possession d'un passeport d'un État membre ne règle pas tout. Les Italiens en Belgique et les Portugais en France ne sont pas perçus dans l'imaginaire collectif européen comme des « autres », à l'inverse de Britanniques d'origine pakistanaise, de Belges d'origine marocaine, de Français d'origine algérienne⁸. Ce sont ceux qui ne font pas partie de cette nouvelle catégorie d'appartenance, les Européens (définis par des critères culturels et phénotypiques) agissant comme un critère incluant et excluant. Ils sont les responsables de la multiculturalité de la société européenne et les prétendants illégitimes des bénéfices de l'État-nation et de l'État social en Europe.

Le processus qui « vient du haut » a trait à la construction européenne, aux structures institutionnelles et politiques supranationales qui enlèvent aux États-nations certaines de leurs prérogatives. Il y a imposition par le haut de politiques publiques, de règlements administratifs et, parfois, de sanctions juridiques. La Commission européenne (ou « Bruxelles ») est l'exemple le plus cité. Les partis d'extrême droite disent à ce sujet que le peuple est dépossédé des moyens légitimes de gouverner, que la volonté politique et que l'action des élus de la nation sont subordonnées à des diktats technocratiques d'administrations sans contrôle politique. Qu'il s'agisse de questions économiques, comme les règles de libre concurrence ou de la politique monétaire, de l'agriculture commune ou des aides publiques, les partis d'extrême droite deviennent le réceptacle du mécontentement des populations que la construction européenne effraye. Le supranationalisme, mode de gouverner surplombant les systèmes politiques des États européens, mettrait en danger la souveraineté nationale. Une variante de ce processus venant du haut se retrouve également lorsque le nationalisme revêt les habits du régionalisme. Néanmoins, cette appellation peut être sujette à caution parce qu'elle réduit les mouvements indépendantistes à des régionalismes. En prenant comme référence le Vlaams Blok en Belgique, il est plus correct de dire qu'il s'agit d'un nationalisme sans État, d'un nationalisme qui cherche à constituer un État-nation sur une base ethnonationale, une entité politique ethnicisée, fondée sur des mythes d'essence culturelle et historique⁹, sur la communauté d'un peuple de descendants communs, une *Volksgemeinschaft*, d'origine

organiciste généralement référée, à tort, au seul État-nation allemand¹⁰. Ce nationalisme sans État entend se défaire d'un État, la Belgique, qui corsète son autodétermination politique et culturelle (un des slogans du Vlaams Blok est *België barst!*, « Belgique crève ! ») et profite indûment des bénéfices de son économie florissante.

Ces deux processus modifient l'État-nation, principale organisation politique née de la modernité¹¹. Si nous suivons l'analyse d'Ernest Gellner¹², le nationalisme est le projet politique de construction d'un État fondé sur des principes d'universalisme et d'homogénéisation de la culture et de l'économie. Le contrôle exercé par l'État sur son territoire et ses institutions sert à l'unification nationale qui résulte prioritairement des effets du système scolaire unifié. Toutefois, le principe d'universalisme, dont la mise en œuvre est relativement différenciée selon les histoires et les contextes nationaux, est remis en débat avec le multiculturalisme inhérent aux États européens qui ont connu une forte immigration. Si les liens entre pluralismes et démocratie questionnent tout le système politique, les partis d'extrême droite, en radicalisant les termes du débat, proposent une solution où existerait une « essence » fondée sur la communauté du peuple. Dès lors, l'État-nation comme « communauté imaginée »¹³ ne dérive plus de l'uniformisation des règles, notamment de langage permettant la communication et l'échange, mais émane d'un passé commun, d'un héritage culturel et même biologique, supposé partagé.

Dans l'analyse des étapes de l'extrême droite (Perrineau et Delwit, De Waele, Rea), les positions d'exclusion des groupuscules d'extrême droite et l'idéologie de la « nouvelle droite » en viennent à unifier un discours nationaliste et à déterminer les frontières de l'identité nationale. L'identité nationale se définit presque par la négative, sont Français ou Belges tous ceux qui ne sont pas étrangers. C'est notamment parce qu'elle constitue la catégorie nationale que celle d'immigrée est essentielle à l'arsenal lexical de l'extrême droite¹⁴. Concernant, le Vlaams Blok, la langue flamande par opposition au français représente l'étendard même du nationalisme, l'identité nationale est forgée de deux exclusives les étrangers et les francophones.

La modernité du nationalisme libéral-bourgeois de l'État-nation résidait notamment dans sa capacité à libérer l'individu d'identités et d'allégeances locales pour favoriser son émancipation individuelle, fondement de la démocratie. Le nationalisme ethnique de l'extrême droite réenchaîne les individus à des origines, plus souvent par prescription que par souscription.

Par ailleurs, l'implantation de plus en plus marquée de cette idéologie en milieu populaire, comme le montrent les contributions de Pierre Martin, Pascal Delwit et Jaak Billiet sur le profil des électeurs des partis d'extrême droite, laisse penser que cette conception de la nation s'apparente à ce que Eric Hobsbawm désigne par le « protonationalisme populaire »¹⁵, à savoir les mouvements qui activent les sentiments d'appartenance religieuse, identitaire et linguistique et qui s'opposent à la modernisation.

Les enquêtes sorties des urnes, plus nombreuses en France qu'en Belgique, dessinent les profils des électeurs d'extrême droite (Pierre Martin, Jaak Billiet et Pascal Delwit). Il s'agit d'un électorat jeune, masculin ayant un faible niveau d'instruction. L'implantation des formations d'extrême droite en milieu populaire se vérifie en France, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Deux sujets essentiels cristallisent le vote d'extrême droite : la xénophobie et le discours sécuritaire. Toutefois, si la xénophobie est un carburant essentiel du vote d'extrême droite, le passage au vote ne s'effectue que lorsque l'hostilité aux immigrés est puissante. Si en France les lieux des émeutes urbaines connaissent un accroissement du vote FN (Pascal Perrineau), cette situation ne s'observe pas en Belgique. Au contraire, depuis les premières émeutes urbaines, les partis traditionnels ont favorisé l'inscription sur les listes électorales de candidats d'origine étrangère, à l'instar de la situation hollandaise, pour capter le vote des Belges ayant acquis la nationalité par naturalisation.

La crise économique et ses effets ne constituent pas en soi un motif de vote pour l'extrême droite, c'est davantage le sentiment de l'illégitimité des immigrés, voire des étrangers devenus nationaux par naturalisation, à bénéficier des avantages fournis par l'État social (sécurité sociale) qui est stigmatisé. Ceci constitue par ailleurs des points des programmes économiques des partis d'extrême droite, examiné par Jean-Philippe Roy, Mateo Alaluf et Serge Govaert. Le principe de la « préférence nationale » est au cœur de l'organisation des mécanismes de redistribution sociale (principalement les allocations familiales et les allocations de chômage) telle qu'élaborée par les partis d'extrême droite.

En termes de sociologie électorale, un même processus se vérifie dans les deux contextes nationaux. Dans un premier temps, les partis d'extrême droite recrutent leurs voix auprès d'électeurs qui votaient traditionnellement à droite. Ensuite, l'idéologie nationale-populiste touche également d'anciens électeurs de gauche, des votes communistes et socialistes en France, des votes socialistes en Belgique. Ceci conduit certains à dire que les formations

d'extrême droite sont les premiers partis ouvriers¹⁶. Le vote d'extrême droite est, dans le temps, devenu interclassiste. Plusieurs contributions mettent en évidence le processus dit de réaligement électoral, par lequel des individus changent leurs anciennes affiliations politiques, notamment de gauche, par de nouvelles, notamment d'extrême droite. Ces changements sont abordés d'un point de vue statistique et d'un point de vue contextuel et qualitatif.

L'approche quantitative (Pierre Martin, Pascal Delwit et Jaak Billiet) montre que ce processus, plus prégnant en France et en Flandre, s'inscrit dans la durée et qu'il est corrélé à des détachements pour certains partis de leur électorat traditionnel, déclin de l'influence du catholicisme et de l'identité ouvrière sur l'affiliation partisane. L'analyse de contextes locaux (Jean Viard, Andrée Baduel et Marc Swyngedouw) rend compte des effets du délitement des structures d'encadrement des partis politiques traditionnels et de la crise du système clientéliste, qui alimentait et arrimait les électeurs aux partis au pouvoir. En outre, ces analyses montrent que la corruption et la médiatisation de sa dénonciation ont fortement contribué à discréditer le personnel politique au pouvoir, et à promouvoir un vote protestataire. Les électeurs d'extrême droite semblent particulièrement mécontents du monde politique, de son personnel et des programmes de gouvernements, qui seraient incapables de résoudre les problèmes prioritaires (l'immigration, la sécurité et l'emploi). Le vote d'extrême droite n'est pas uniquement protestataire. Les partis d'extrême droite assument une fonction tribunitienne. Elle procède d'un réaligement électoral construit sur une identité politique (le communautarisme ethnique), une organisation, un programme et un personnel politique. Le réaligement inscrit les partis d'extrême droite dans le temps et favorise la constitution de laboratoires locaux, à la suite d'élections municipales.

Une autre caractéristique peut être mise en évidence, tant en France qu'en Belgique, qui oppose de plus en plus les partis dits traditionnels des partis d'extrême droite. Les premiers défendraient des valeurs universalistes alors que les seconds soutiendraient des valeurs antiuniversalistes¹⁷. Alors que les premières sont fondées sur le principe d'égalité des individus vivant en société et celui du jugement de leurs actions sur base de leurs mérites individuels, les secondes insistent sur les inégalités des membres de la société et sur l'importance de leur appartenance dans l'appréciation

de leurs actes. Cet antiuniversalisme sert de base à la conception de la « préférence nationale » et à la détermination du critère national comme principale condition pour bénéficier de l'État social. Cet antiuniversalisme donne une nouvelle connotation au nationalisme. En effet, le nationalisme de l'État-nation libéral-bourgeois était particulièrement expansionniste, voire colonialiste. Ce nationalisme était universaliste, il entendait essaimer ses valeurs de liberté et d'égalité sur tout le territoire mais aussi bien au-delà. Inversement, les partis d'extrême droite valorisent un nationalisme de retrait, plus intensif qu'extensif, un nationalisme de rétraction (Pascal Perrineau, Pierre Martin, Jaak Billiet et Marc Swyngedouw).

Ce repli se constate aussi à l'examen des programmes socio-économiques, qui restent toutefois assez peu élaborés. Alors que le Front national français et le Vlaams Blok ont défendu, durant leur période de gestation, le libéralisme économique, ils s'alignent dorénavant sur une conception protectionniste, luttant contre les méfaits du libre-échange, qui les met en rupture avec le libéralisme économique. Échappant à toute classification préexistante, ils gardent par contre des éléments poujadistes de leur programme antérieur, comme l'antifiscalisme. Ils s'alignent de fait sur une pensée très populiste contenue dans l'assertion « Il faut plutôt enrichir les pauvres qu'appauvrir les riches ». C'est pour cette raison que les électeurs d'extrême droite sont les moins enclins à défendre les valeurs d'égalité et de solidarité.

Le national-populisme des partis d'extrême droite apparaît ainsi comme un mode de résister au discours de la fin de l'histoire et à celui des bienfaits et de la nécessité de la globalisation. C'est moins à l'opérationnalité et à l'originalité de leurs propositions en matière socio-économiques (Jean-Philippe Roy, Mateo Alaluf et Serge Govaert) que les partis d'extrême droite doivent leur succès qu'à leur rhétorique de résistance aux discours déterministes, de type « qu'on le veuille ou non », il faut accepter les conséquences de libre échange mondial. En refusant ce discours qui épouse celui des dirigeants économiques, les discours des partis d'extrême droite semblent restaurer le primat du politique, et partant, de la volonté populaire fondement essentiel de la démocratie, mais qui est clos par une frontière sociale et politique essentielle, la nationalité¹⁸.

L'usage de ce discours contre la mondialisation est d'autant plus efficace dans les espaces géographiques où la crise fige la mobilité sociale et professionnelle. Les natifs des régions en déclin économique sont souvent

plus nombreux au chômage que ceux qui sont arrivés plus récemment. Ce constat alimente l'hypothèse selon laquelle les zones de transit (social et résidentiel) lorsqu'elles deviennent des zones de fixation produisent un accroissement des ressentiments de ceux qui désirent y échapper mais ne disposent pas des moyens pour le faire. Lorsque l'avenir est confiné à la nécessité de l'immobilité spatiale qui traduit l'immobilité sociale, les misères de conditions sont alors perçues comme injustes au regard des promesses universalistes de la République ou aux valeurs égalitaires du modèle social-démocrate.

Une dimension différencie particulièrement le Front national en France des partis d'extrême droite en Belgique : l'Europe. Ni le Vlaams Blok, ni le Front national en Belgique n'ont fait de campagne contre l'Union monétaire et l'Euro. Pour des raisons opposées, ces deux partis ne mobilisent pas l'argument européen pour asseoir le discours de la perte de souveraineté nationale. Pour le Vlaams Blok, cette dernière résulte plutôt de l'influence du capital français qui procède à une mainmise sur l'économie flamande empêchant son autonomisation (Serge Govaert).

Le national-populisme et la défense de valeurs antiuniversalistes tendent à alimenter l'hypothèse de la tripartition de l'espace politique¹⁹, qui dépasserait les oppositions gauche/droite d'une part, et l'opposition libéralisme/socialisme d'autre part. L'émergence d'un nouveau clivage universalisme/antiuniversalisme à partir des enquêtes réalisées auprès des électeurs du Front national en France distribue autrement l'espace politique. Les électeurs se distribuent en trois groupes, les universalistes (la gauche), les antiuniversalistes modérés (la droite classique) et les antiuniversalistes radicaux (l'extrême droite). Cependant, la tripartition de l'espace politique qu'induit la présence de partis d'extrême droite se vérifie davantage en France, où la représentation bipolaire de l'espace politique est plus prégnante, qu'en Belgique, dominé encore par un système politiques en piliers²⁰. En outre, l'idéologie corporatiste du Front national en Belgique (Mateo Alaluf) et du solidarisme du Vlaams Blok (Serge Govaert) rend plus complexe l'analyse de l'hypothèse de la tripartition de l'espace politique.

La distribution des partis politiques au sein de l'espace politique différencie aussi les rapports que les partis traditionnels entretiennent avec l'extrême droite.

En Belgique, un peu à l'instar de l'Autriche, on observe moins une diabolisation de l'extrême droite que la constitution ponctuelle de coalition des partis traditionnels contre elle. Du côté francophone, la stratégie du

« cordon sanitaire » a été officialisée dans une charte renouvelée en 1998 (Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele). En revanche, ce caractère solennel est absent en Flandre mais la stratégie du « cordon sanitaire » existe dans les faits (Bart Maddens et Stefaan Fiers). En juin 1998, le vote au Parlement flamand d'un décret sur une aide sociale à d'anciens collaborateurs montre toutefois la « respectabilisation » (Bart Maddens et Stefaan Fiers) du Vlaams Blok. Ce décret voté à l'initiative du député régional Flamand Suykerbuyk (CVP) a été adopté grâce aux voix du CVP, de la Volksunie et du Vlaams Blok.

Une dynamique d'union contre le Front national n'a pu se réaliser en France où le clivage gauche/droite est à ce point rigidifié qu'il empêche de penser une coalition contre le FN. Le front républicain n'a sans doute pas la même légitimité et signification au sein de l'espace politique français que celui de la Belgique. Les élections régionales en France et l'élection de présidents de régions avec l'appoint des élus du FN l'illustrent bien. Depuis sa percée du début des années quatre-vingt, l'instrumentalisation du Front national dans le jeu politique intérieur a été le fait de la gauche et de la droite (Bruno Villalba). La problématique est peut-être renversée aujourd'hui : l'instrumentalisation par le Front national français des partis traditionnels – en particulier la droite républicaine – trouble fondamentalement l'échiquier politique ; à telle enseigne que le RPR, l'UDF et/ou ses composantes sont en pleines interrogations existentielles, ce qui ne manque pas d'inquiéter le parti socialiste. La reconstitution d'un pôle de droite républicain et crédible devient un nouvel enjeu du débat démocratique en France ; pour la droite et pour la gauche. Cette question est d'ailleurs posée dans d'autres pays. Massimo d'Alema, dirigeant du parti de la gauche démocratique (PDS) en Italie, fait de l'édification d'une droite démocratique et forte un des trois enjeux de son parti et du gouvernement de centre-gauche : « Nous avons une vision de l'avenir du pays, c'est pour cela que nous avons gagné. Nous avons fait un choix fort : l'Europe tout d'abord, l'intégration européenne comme condition pour moderniser le pays, pour surmonter les retards. Ensuite, nous avons mis sur pied une coalition pour former un gouvernement de centre-gauche et, enfin, nous avons fait le choix de réformer les institutions en impliquant la droite dans un processus de normalisation démocratique pour construire une démocratie normale. Ce sont ces trois points qui définissent notre vision du futur »²¹.

NOTES

¹ Pascal Perrineau, « Le FN 95 : une question de droite posée à la gauche », in Jean Viard (Dir.), *Aux sources du populisme nationaliste*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996, p. 67.

² Jean-Yves Camus, *Les extrémismes en Europe*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997, p. 75.

³ Pierre Martin, « Le vote Le Pen », *Note de la Fondation Saint-Simon*, n° 84, Octobre-novembre 1996.

⁴ « Racism and Xenophobia in Europe », *Eurobarometer Opinion Poll*, n° 47.1, Draft final Report presented at the Closing Conference of European Year Against Racism, Luxembourg 18-19 December 1997.

⁵ Jean-Michel De Waele, *Analyse comparée du processus d'émergence des partis politiques en Europe centrale après 1989 : la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne*, Bruxelles, thèse de doctorat défendue à l'Université libre de Bruxelles, 1997.

⁶ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *La démocratisation en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁷ Jean Leca, « La démocratie à l'épreuve des pluralismes », *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 2, avril 1996, pp. 225-279.

⁸ Andrea Rea (dir), *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998.

⁹ Anthony Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford, Basil Blackwell, 1986

¹⁰ Hans Kohn, *The Idea of Nationalism. A study in its Origins and Background*, New York, Macmillan, 1948.

¹¹ Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

¹² Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1983.

¹³ Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991.

¹⁴ Maryse Soucard e.a., *Le Pen. Les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, Le Monde Éditions, 1997.

¹⁵ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1870*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 63-104.

¹⁶ Pascal Perrineau, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du FN*, Paris, Fayard, 1997 ; Jean Viard, *Pourquoi les travailleurs votent FN et comment les reconquérir*, Paris, Seuil, 1997 ; Marc Swyngedouw, « Verkiezingen in Antwerpen : Het Vlaams Blok, Islamitische minderheden en kansarmoede », *Tijdschrift voor Sociologie*, n° 5-6, Décembre 1990, pp. 401-430.

¹⁷ Georges Grunberg, Étienne Schweisguth, « Recompositions idéologiques », in Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de science Po, 1997, pp. 139-177.

¹⁸ Rogers Brubaker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, 1997.

In Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele et Andrea Rea, *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998.

¹⁹ Georges Grunberg, Étienne Schweisguth, « La tripartition de l'espace politique », in Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur à ses raisons, op. cit.*, pp. 179-218.

²⁰ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, « Origines, évolutions et devenir des partis politiques en Belgique », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition), pp. 7-24.

²¹ *Le Monde*, 14 avril 1998.